



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE LA POCATIÈRE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Cédric Gagnon, directeur général et greffier adjoint de la Ville de La Pocatière, que le budget de la Ville de La Pocatière pour l'exercice financier 2025 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 seront soumis pour adoption lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal, qui aura lieu **le lundi 16 décembre 2024, à 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de La Pocatière, au 412, 9^e Rue, La Pocatière.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations.

Donné à La Pocatière ce 2 décembre 2024.

Cédric Gagnon
Directeur général et greffier adjoint